

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/03/2012

Réception par le Prefet : 19/03/2012

Publication : 23/03/2012



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2012-3-8-8

Séance du vendredi 16 mars 2012

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

**PROGRAMME E758  
LANGUE ET CULTURE REGIONALES  
CONCOURS DE REPORTAGES AUDIO-VISUELS FAVORISANT UNE  
TRANSMISSION INTERGENERATIONNELLE  
DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE ALSACIENNES  
ANNÉE 2011/2012**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général 2011-5-8-3 du 7 décembre 2011 relative au Budget Primitif 2012 « Programme Langue et Culture Régionales 2012 »,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ accorde une subvention de 200 € au Collège Champagnat d'Issenheim au titre de l'inscription de deux classes au concours de reportages audio-visuels à la date du 31 décembre 2011. Cette aide sera mandatée à l'établissement sous réserve que chacune des deux classes participantes ait transmis, en temps utile, un DVD conforme au règlement du concours.
- ❖ précise que cette subvention sera imputée sur le programme E758, imputation 0-65-28-6574-2657-311 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions

Mission Langue et Culture Régionales

DOSSIER EXAMINE PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 16 MARS 2012

**Actions LCR  
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
LCR04879	<b>COLLEGE CHAMPAGNAT ISSENHEIM</b> Concours de reportages vidéo	200,00

Total	200,00
-------	--------